

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1238

présenté par
Mme Blin et M. Ray

ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« ou audiovisuel».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette rédaction expose au risque d’abus de faiblesse.